

AUTORITÉ FÉDÉRALE · SANTÉ PUBLIQUE

# OFSP

Office fédéral de la santé publique — qualité de l'air intérieur

## L'essentiel

### L'autorité fédérale qui informe et recommande sur la qualité de l'air intérieur en Suisse.

L'**Office fédéral de la santé publique (OFSP / BAG)**, sous le DFI, est l'autorité de référence pour la santé publique au niveau fédéral. Sur la qualité de l'air intérieur, l'OFSP **publie des recommandations, des brochures, des seuils indicatifs** et coordonne le dossier radon (réglementé depuis 1994, révisé en 2017). Hors radon, l'OFSP ne dispose pas de pouvoir de prescription juridique sur la QAI domestique : il informe et recommande.

### Le cadre juridique de la QAI en Suisse

Il n'existe **pas de loi fédérale générale** sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments à usage privé, hormis la réglementation sur le radon. En 2000, le Parlement a refusé d'adopter une telle base légale dans la loi sur les produits chimiques. À la place, la Confédération a mandaté l'OFSP pour **informer la population et publier des recommandations** (art. 29 LChim). Ces recommandations ne sont pas juridiquement contraignantes pour le domestique, mais elles font autorité sanitaire et sont largement reprises par les bureaux d'études et les autorités cantonales.

## Le rôle de l'OFSP sur la qualité de l'air intérieur

- **Brochures et recommandations** sur les polluants intérieurs : COV, formaldéhyde, moisissures, particules fines.
- **Seuils indicatifs** — par exemple 1 000 µg/m<sup>3</sup> pour les COV totaux (TVOC) en air intérieur.
- **Délégation radon** — service technique romand croqAIR, géré conjointement avec la HEIA-FR.
- **Coordination cantonale** — appui aux services cantonaux de la santé et de l'environnement.
- **Soutien aux études scientifiques** — partenariat avec l'ORTQAI (Observatoire romand et tessinois de la QAI).

## Le chiffre à retenir

### Décès prématurés en Suisse liés à la pollution de l'air

L'OFSP estime à **environ 3 700 décès prématurés par an** le bilan de la pollution atmosphérique en Suisse. Ce chiffre est massivement dominé par l'air ambiant extérieur, mais l'air intérieur — où nous passons 80 à 90 % de notre temps — y contribue de manière significative.

## Comment AIRWATCH y répond

### LA RÉPONSE AIRWATCH

AIRWATCH adopte les seuils recommandés par l'OFSP comme référence opérationnelle de notre tableau de bord. Vous savez en permanence si votre établissement se situe au-dessus ou en dessous des seuils recommandés pour les COV totaux, les particules fines, le formaldéhyde et l'humidité. En cas de dépassement, vous recevez une alerte et un plan d'actions. Le rapport mensuel constitue votre traçabilité sanitaire, alignée sur les recommandations fédérales.

## Pour aller plus loin

**Site officiel** : [bag.admin.ch](http://bag.admin.ch) (rubrique « Air et radon ») · **croqAIR / radon Suisse romande** : [croqair.ch](http://croqair.ch) · **ORTQAI** : Observatoire romand et tessinois de la qualité de l'air intérieur.